COMMUNE DE MORGNY

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 mars à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Christophe GRIFFON, Maire,

Présents : C. GRIFFON, Maire, F. VILOIN, P. BOQUET, Maires-Adjoints, M. DUBOIS, S. LETAILLEUR, L. LEFEVRE, N. IDE, P. GASQ, C. WEICHERDING, M. SION, H. HALLEUR, E. CHALAT, P. DELAPLACE
Absents excusés :, , O. LEROY
Secrétaire de séance : Martine CHAPTAL

Compte-rendu de séance :

1°) Approbation du dernier compte-rendu de séance:
Le compte-rendu de la séance du 24 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

2)° 03 - 2025 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le compte de gestion du Trésor Public est en concordance avec les chiffres du compte administratif de la commune.
Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver ce compte de gestion.

VOTE POUR A L'UNANIMITE

3)° 04 - 2025 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Monsieur le Maire donne lecture article par article du compte administratif 2024 puis se retire pour le vote de celui-ci.
Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce dernier qui s'élève pour la section de fonctionnement à **325 562,20 €** en dépenses et **431 285,27 €** en recettes et pour la section d'investissement à **52 437,51 €** en dépenses et **304 280,47 €** en recettes soit un excédent de fonctionnement de **250 295,76 €** et un déficit d'investissement de **42 944,38 €.**

VOTE POUR A L'UNANIMITE

Tableau des taux fiscaux

	2023	2024	2025
TFB (Taxe foncière bâties)	30,21 %	30,21%	30,21%
TFNB (Taxe foncière non bâties)	19,55%	19,55%	19 ,55%
TH (Taxe d'habitation)	11,30 %	11,30 %	11,30%

VOTE POUR A L'UNANIMITE

6°) 07-2024 - VOTE DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS EN 2024

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le tableau des subventions versées les années précédentes. Après discussion, il est décidé pour 2024 les montants suivants :

ASSOCIATIONS	VOTE 2023	VOTE 2024	VOTE 2025
FONDATION DU PATRIMOINE	100	100	100
USE	100	590	470
TRAIT D'UNION	50	50	50
LES PAPILLONS BLANCS	50	50	50
LES CHATS DU 27	50	50	50
LES ANCIENS COMBATTANTS DE MORGNY	190	190	190
LE FIL D'ARGENT	950	500	500
COMITE DES FÊTES DE MORGNY	1650	3745	4545
COMITE DU SOUVENIR DE MORTEMER	50	50	50
CFAI EURE	150	150	150
LIGUE CONTRE LE CANCER	120	0	0
CROIX ROUGE FRANCAISE	50	50	50
CFA-CFPPA DE SEINE MARITIME	75	75	0
ENTENTE GISORSIENNE	0	250	250
AGIR POUR BECQUEREL	0	120	120
TOTAL	3585	5970	6575

VOTE POUR A L'UNANIMITE

10°) QUESTIONS DIVERSES

Ralentisseurs de vitesse – hameau de la Fontaine

Une personne résidant au Hameau de la Fontaine, nous sollicite pour l'installation de ralentisseurs. Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas accéder à la demande. Une étude avait été faite par le Département de l'Eure il y a quelques années, et cette étude avait fait ressortir que la vitesse n'était pas excessive dans le Hameau.

Salle des fêtes

Monsieur le Maire expose qu'il a eu un contact avec la Préfecture concernant l'agrément de la salle des fêtes. Une visite des pompiers va être planifiée afin de trouver une solution.

GRIFFON Christophe	BOQUET Philippe	VILOIN Frédéric	LEFEVRE Laure
LETAILLEUR Stéphane	GASQ Philippe	DELAPLACE Philippe	SION Mathilde
IDE Nadège	WEICHERDING Christophe	DUBOIS Mikaël	LEROY Olivier Absent
CHALAT Eric	HALLEUR Hubert		

FIN : 21H30